



Charte du Stade Laurentin Badminton

Le Stade Laurentin Badminton (SLB) est une association « loi 1901 » qui a comme objectif de promouvoir la pratique de l'activité badminton. Pour autant, ce n'est pas un club privé fournissant une prestation à quelques-un.e.s mais bien une **association qui réunit, en son sein, des personnes d'âges, de niveaux, de sexes différents**. Cette diversité, richesse et force du club, doit être préservée et encouragée, car c'est un gage de la vitalité du Stade Laurentin Badminton, un gage aussi de son attractivité et de son rayonnement.

Une association, c'est un groupement de personnes qui, en adhérant, deviennent des **associé.e.s. Ils.elles se mobilisent pour porter ensemble** le même projet, pour devenir chacun et chacune **responsable et acteur.trice**. Pratique sportive et logique associative sont donc indissolublement liées. En s'acquittant d'une cotisation, le/la badiste à Saint-Laurent-du-Var devient le membre d'un collectif qui vit grâce à **l'investissement et à l'action de toutes et tous, petit.e.s et grand.e.s**.

Ainsi, en adhérant au Stade Laurentin Badminton, chacun et chacune de nous s'engage, en plus du respect des règles et règlements associés à la pratique sportive :

1. à promouvoir l'esprit du badminton, sur et hors des terrains, en faisant preuve de **solidarité** et de **respect** envers ses co-associé.e.s ;
2. à **participer régulièrement aux manifestations et événements organisés par le club**, en ayant à cœur de donner une image positive de la pratique sportive en général et du Stade Laurentin Badminton en particulier ;
3. à contribuer le plus souvent possible à la vie de l'association, en acceptant de **prendre sa part dans les activités collectives du club, en partageant ses savoirs et savoir-faire** ;
4. à se montrer disponible régulièrement pour **apporter son aide** dans les tâches générées par la vie du club, que ces tâches soient ponctuelles ou régulières, exceptionnelles ou ordinaires ;
5. à **encourager chez les autres adhérent.e.s cet état d'esprit**, en motivant les bonnes volontés, en promouvant l'esprit associatif, en valorisant les gestes, les attitudes et les bonnes pratiques qui rendent la vie dans tout collectif plus épanouissante.

La solidarité et la responsabilité de toutes et tous rendent le Stade Laurentin Badminton plus fort et plus généreux. Elles participent à faire du club un lieu de vie et une association dans laquelle **le respect des autres et de soi-même prime sur toute autre considération**.

Tout membre de l'association Stade Laurentin Badminton s'engage, après en avoir pris connaissance, à respecter les termes de cette charte tout au long de la saison sportive.

Signature de l'adhérent

Le...../...../.....